

Conseil Municipal du 4 Juin 2015 à 19 H 30.

Compte rendu

Présents : E. BAHY, R. BAZIN, M. BEAUFREZ, A. FESSLER, L. GOTTI, JP GRUEBER, N. IRENEE, A. ISBLED, M. KROMER, M.A. MANIER, J. PETITJEAN, C. PHILIPPON, S. SANNER.

Excusés : H. GRISEY procuration à A. ISBLED, M. HAMELIN procuration à J. PETITJEAN.

Secrétaire de séance : Sandra SANNER

Monsieur René BAZIN, sollicite l'ajout d'une question à l'ordre du jour qui est acceptée à l'unanimité : « devis annonce médecin ».

- Délibération n°34/2015 1. **Désignation secrétaire de séance** : Madame Sandra SANNER est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.
- Délibération n°35/2015 2. **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 11 avril 2015.
- Délibération n°36/2015 3. **Devis annonce médecin** : Suite au départ en retraite du Docteur Mervant, Madame Edus a reçu un devis de la Société Hospi Média pour la publication d'une offre d'un poste de médecin. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette proposition de publier une annonce sur un site internet professionnel pour retrouver un médecin (durée 60 jours). Le coût est de 540€ HT négociable.
- Délibération n°37/2015 4. **Vente de brins et houppiers** : le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la convention avec M. Paquier pour la vente de brins et houppiers au prix de 10 € la tonne.
- Délibération n°38/2015 5. **Travaux sylvicoles ONF**: le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les travaux sylvicoles de l'ONF pour un montant de 6881, 82 € HT soit 7570, 01 € TTC (en section d'investissement). Pour information, la commune procèdera à la vente de 280 stères de bois en 2015 d'ici une quinzaine de jours.
- Délibération n°39/2015 6. **Demande de subvention Mémorial 90 Afrique du Nord** : le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 150 € pour le financement d'un mémorial départemental des combattants morts en Afrique du Nord, angle avenue Foch / avenue Sarraill à Belfort, au square du souvenir, dont le coût est de 50 000 €.
- Délibération n°40/2015 7. **Convention Forge Musée** : le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention entre la Forge Musée et la Commune pour la réalisation de travaux dans la salle d'expositions, isolation thermique, chauffage, la pose de 6 velux et la réfection de la toiture pour un montant total de 40 958, 46 €. L'association participerait à hauteur de 37% (15 000 €) du coût total et la commune percevra une subvention de la DRAC d'environ 50 % du coût hors taxe précité.
- Délibération n°41/2015 8. **Annulation de la délibération mise à disposition de personnel à la Piscine** : Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'annulation de la délibération 28/2015 du 10 avril 2015, portant sur la mise en place de la facturation mensuelle pour la mise à disposition de personnel à la Piscine. Retour à l'ancienne délibération, versement deux fois par an.
- Délibération n°42/2015 9. **Acquisition défibrillateur** : Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'acquisition d'un défibrillateur d'un montant de 1 395 € TTC. Il sera fixé dans le haut du village à proximité de la Mairie. Prendre l'attache avec l'association médicale du Fayé pour le choix du lieu. Une formation sera dispensée aux élus.
- Délibération n°43/2015 10. **Jurés d'Assises** : Après tirage au sort, les jurés désignés sont Mme Amélie GROSDÉMOUGE épouse VANDEKERKHOVE, M. Jean-Marie HUMBERT et Mme Christiane BOEGLER épouse ZEIGER.
- Délibération n°44/2015 11. **Motion plan d'économie sur les tribunaux de commerces** : Le Conseil Municipal décide, à 12 voix pour et 3 abstentions de soutenir la motion de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Belfort Montbéliard contre le plan du Ministère de l'Economie favorable à la

disparition de 126 tribunaux. Les affaires concernant les entreprises de + de 150 personnes seront traitées dans des grands centres (8 uniquement sur toute la France) : risque d'éloignement et d'allongement de la durée de traitement des affaires et disparition des petits tribunaux.

Délibération n°45/2015

12. Réglementation du Bruit de voisinage : Le Conseil Municipal décide, à 14 voix pour et 1 abstention de modifier les horaires et d'appliquer ceux émanant de l'arrêté préfectoral :

Du Lundi au Vendredi : 8h30-12h00 14h30-19h30

Le Samedi : 9h00-12h00 14h00-19h00

Le Dimanche et jours fériés : 10h00-12h00

Ces nouveaux horaires seront publiés dans le bulletin municipal.

Délibération n°46/2015

13. Lieu célébration mariage : Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la célébration d'un mariage, le 11 juillet 2015, dans une salle de classe en raison de l'handicap du père du futur marié. Cette demande est transmise au Procureur de la République.

14. Informations Diverses :

14-1 – la Commune d'Etueffont n'est pas concernée par la libéralisation du marché d'électricité (tarifs verts et jaunes) car elle ne possède que des tarifs bleus.

14.2 – Choix des candélabres : le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de choisir des luminaires différents Rue de l'Ecole Maternelle, tout en conservant la couleur rouge. Une quinzaine de lampadaires seront à acquérir en privilégiant l'efficacité et l'économie d'énergie.

14-3 – L'association « Connaissance de la Meuse » a donné deux invitations pour le spectacle « des flammesà la lumière », le Son et Lumière de la Bataille de Verdun.

14-4 – Relevé de vitesses :

- 82 % des camions sont en excès de vitesse

- 11 % des voitures respectent la vitesse entre 6h00 et 18h00 et seulement 5% la nuit

Ce relevé a été transmis à la gendarmerie et des contrôles seront faits avec des voitures banalisées.

14-5 – Cambriolage Maison Paret : Remerciements de la Famille pour son aide et versement d'un chèque de 100 € pour la CCAS.

14-6 – M. Morera (Société Carrière de l'Est) : signale que le passage fréquent des camions se termine en fin de semaine.

14.7 – Radar Grande Rue : le panneau entrée Étueffont, coté Anjoutey, sera remis en place prochainement. Coût de la réparation 1000 € (pris en charge par l'assurance)

14.8 - Panneau Base de Loisirs : Question de M. Grueber : quand le panneau sera-t-il remis en place ?

14.9 – Travaux Rue Ecole Maternelle : présentation plus approfondie lors du prochain conseil municipal.

14.10 – Val Fleury : signalement vol de fleurs et actes de vandalisme.

14.11 – Regrets : 4 personnes du Conseil Municipal ont participé à la mise en jardinière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H15.

Le Maire,


René BAZIN



MAIRIE D'ETUEFFONT
Ter de Bel fort